



Colloque
Développement des programmes
d'éducation thérapeutique du patient 2 ans après la loi HPST

Evaluation des programmes d'ETP : quelles orientations?

Anne-Françoise Pauchet Traversat - Sophie de Chambine
Service des Maladies Chroniques et dispositifs
d'accompagnement des malades

Mercredi 29 juin 2011

La HAS missionnée pour l'évaluation des programmes d'ETP

- **La HAS évalue les programmes d'éducation thérapeutique**
(art L 116-2 du CSP)
 - Les autres programmes : apprentissage, accompagnement ne sont pas concernés
- **Appui aux parties prenantes dans la continuité des travaux**
 - Guide méthodologique HAS-Inpes « *Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient* » (2007)
 - 3 Recommandations de la HAS issues de ce guide

Mission d'évaluation des programmes d'ETP: trois axes de travail

1. Un soutien pour les ARS

- La HAS a publié une grille pour faciliter l'évaluation des demandes d'autorisation de mise en œuvre des programmes

2. Un accompagnement des équipes de terrain

- La HAS s'engage à fournir aux promoteurs
 - des méthodes et des outils simples, compréhensibles pour mener une auto-évaluation annuelle
 - et préparer l'évaluation quadriennale

3. Des hypothèses pour une évaluation des programmes d'ETP

- La HAS anime une réflexion avec un groupe de concertation pour proposer des orientations au Collège de la HAS

1^{er} axe : Un soutien pour les Agences régionales de santé

1. Grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation (octobre 2010)

- facilite l'instruction des dossiers et apporte une aide pour l'analyse des demande d'autorisation par l'ARS
- construite selon le plan du cahier des charges
- expression ouverte pour laisser de la souplesse dans l'analyse

2. Utilisation de la grille

- retours positifs des ARS après première vague d'autorisation
- actualisation de la grille si besoin après consultation des utilisateurs et finalisation des travaux sur l'auto-évaluation

Grille d'aide à l'évaluation de la demande d'autorisation : précision des attentes

- **Coordination du programme et mise en œuvre par une équipe multidisciplinaire formée**
- **En réponse à un besoin identifié pour les patients et construction autour d'objectifs**
- **Méthode d'élaboration explicite**
- **Description**
 - des étapes et modalités d'interventions,
 - des professionnels engagés et de leur rôle,
 - des liens entre les acteurs,
 - de la coordination mise en place,
 - des éléments de confidentialité et de déontologie
- **Modalités d'auto-évaluation annuelle prévues et évaluation quadriennale organisée**

5. Prévoir l'évaluation du programme d'ETP

| Éléments d'analyse du cahier des charges/ formulaire | Attentes | Avis ARS |
|---|---|----------|
| <p>23. Organisation prévisionnelle d'une auto-évaluation annuelle de l'activité globale et du déroulement du programme</p> | <p>Cette auto-évaluation permet de suivre la mise en œuvre du programme (activité globale et déroulement du programme) et de mener s'il y a lieu des actions d'amélioration. Elle peut faire appel à des méthodes et outils variés.</p> <p>Selon les méthodes choisies, les promoteurs Indiqueront dans le programme les principaux critères à partir desquels ils mèneront l'auto-évaluation (analyse qualitative du déroulement du programme et des pratiques) ainsi que les indicateurs retenus avec le cas échéant leur fréquence de recueil, et le mode de calcul retenu (numérateur, dénominateur). Le contenu de l'auto-évaluation annuelle et sa progressivité dépendent de l'antériorité et du degré de maturation du programme et de ses objectifs. Le niveau d'attente doit être raisonnable afin de soutenir le déploiement de l'éducation thérapeutique.</p> <p>Une liste d'indicateurs pouvant figurer dans la demande d'autorisation est présentée ci-dessous.</p> | |
| | <p>Exemples d'indicateurs d'évaluation de l'activité globale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • file active et son évolution depuis le lancement du programme ; • taux de participation des patients (pourcentage de patients ayant achevé leur programme personnalisé : séances prévues à l'issue du diagnostic éducatif et séance d'évaluation individuelle comprises) ; • nombre de patients sur liste d'attente ; • temps passé par les intervenants ; • nombre de séances réalisées et par type (individuelles, collectives, en alternance). | |
| | <p>Exemples d'indicateurs de suivi du déroulement du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • taux de patients ayant eu un diagnostic éducatif individuel à l'entrée dans la démarche éducative ; • taux de patients ayant un programme personnalisé écrit ; • taux de patients ayant eu une évaluation individuelle des progrès réalisés à l'issue du programme personnalisé ; • taux de patients dont les compétences ont été atteintes à l'issue du programme/objectifs définis dans le programme personnalisé ; • taux de transmission de documents de synthèse par type au médecin traitant et autres intervenants dans le parcours de soins. | |

2^{ème} axe : Un accompagnement des équipes de terrain

1. Le cahier des charges prévoit des évaluations du programme d'ETP

- une auto-évaluation annuelle
 - activité globale et déroulement du programme
- une évaluation quadriennale
 - activité, processus et résultats sur des critères de jugement définis a priori

2. La HAS a mis en place un groupe de travail pour élaborer un guide

- multiprofessionnel et multidisciplinaire
- comprenant des représentants d'associations de patients

Un guide pour l'évaluation - 2011

1. Définition et objectifs de l'évaluation de programme

- démarche d'amélioration continue de la qualité
- progressivité dans le temps et le choix des critères
- améliorer et ajuster le programme, envisager les orientations futures
- préparer l'évaluation quadriennale

2. Auto-évaluation annuelle

- Définition des domaines d'évaluation et exemples d'objets d'évaluation annuelle
- Conduite de l'auto-évaluation
- Proposition d'outils

3. Éléments de calendrier

- 2 réunions du GT en mars et mai 2011
- Groupe de lecture prévu à l'automne 2011
- Objectif d'une mise à disposition des documents fin 2011

L'auto-évaluation annuelle : principe de mise en œuvre

1. Première auto-évaluation

- un tableau de bord : activité globale et déroulement
- accompagné d'un questionnaire qualitatif visant à identifier les points forts et les améliorations à apporter au programme pour l'ajuster

2. Auto-évaluations suivantes

- des domaines invariants : activité et déroulement
- Proposition d'un élargissement progressif à d'autres domaines d'évaluation
 - préparation de l'évaluation quadriennale en vue du renouvellement de l'autorisation

→ **progressivité de l'évaluation en fonction des priorités de l'équipe**

Accompagnement des professionnels 2012

1. Guide pour l'évaluation quadriennale

- Récapituler les auto-évaluations annuelles successives
- S'interroger
 - sur la qualité du programme et sur son niveau de développement
 - sur le devenir du programme en tenant compte de l'évolution du contexte et de l'environnement

3^{ème} axe : des hypothèses pour une évaluation des programmes

Méthode : la HAS a mis en place un groupe de concertation

- Composition
 - Structures d'évaluation régionale, SFSP, ARS, DGS, représentants des professionnels de santé, des patients
- Pour faire des propositions au Collège HAS
 - hypothèses et faisabilité

1. Evaluation stratégique ciblée

- Impossibilité d'une évaluation individuelle de chaque programme: environ 1800 programmes autorisés (première vague)

2. Selon 2 orientations

1. En premier lieu : analyse du déploiement de l'ETP
 - qualité et organisation des programmes
2. En second lieu : approche thématique (population, pathologie...)
 - mettant en avant les initiatives
 - visant à identifier les invariants de la mise en œuvre d'une ETP de qualité dans des contextes donnés

Hypothèses : quelle faisabilité ?

1. **Disponibilité des données pour la réalisation de ces évaluations**
2. **Identification des partenaires possibles pour la mise en œuvre**

Conclusion



- 1. Un travail engagé**
- 2. Des approches complémentaires**
- 3. Une programmation des travaux échelonnée**
- 4. Des retours d'expérience attendus**